

# · ESPRIT ·

Comprendre le monde qui vient

212, rue Saint-Martin, 75003 Paris

[www.esprit.presse.fr](http://www.esprit.presse.fr)

**Rédaction :** 01 48 04 92 90 - [redaction@esprit.presse.fr](mailto:redaction@esprit.presse.fr)

**Ventes et abonnements :** 03 80 48 95 45 - [abonnement@esprit.presse.fr](mailto:abonnement@esprit.presse.fr)

**Fondée en 1932 par Emmanuel Mounier**

**Directrice de la rédaction** Anne-Lorraine Bujon

**Rédactrice en chef** Anne Dujin

**Rédacteur en chef adjoint** Jonathan Chalier

**Responsable de la communication** Edouard Chignardet

## **Comité de rédaction**

Joseph Bahout, Françoise Benhamou, Hamit Bozarslan, Sylvie Bressler,  
Fabienne Brugère, François Crémieux, Carole Desbarats, Élise Domenach,  
Michaël Fœssel, Antoine Garapon, Joël Hubrecht, Annick Jamart, Justine Lacroix,  
Anne Lafont, Manuel Lafont Rapnouil, Emmanuel Laurentin,  
Guillaume Le Blanc, Nicolas Léger, Michel Marian, Marie Mendras,  
Jean-Claude Monod, Hélène Mugnier, Véronique Nahoum-Grappe,  
Bernard Perret, Jean-Pierre Peyroulou, Jean-Yves Pranchère,  
Camille Riquier, Jean-Louis Schlegel, Lucile Schmid

## **Comité d'honneur**

Olivier Abel, Dominique Bourg, Jean-Philippe Domecq,  
Jean-Pierre Dupuy, Alain Ehrenberg, Jean-Claude Eslin, Jean-Marc Ferry,  
Nicole Gnesotto, Dick Howard, Hugues Lagrange, Bernard Manin,  
Patrick Mignon, Thierry Paquot, Joël Roman, Olivier Roy, Jean-Loup Thébaud,  
Irène Théry, Georges Vigarello, Catherine Wihtol de Wenden, Frédéric Worms

# À plusieurs voix

**Être heureux ?**

*Jacques-Yves Bellay*

p. 10

**Les enseignants et la laïcité.**

**À propos d'une enquête  
récente**

*Sébastien Ledoux*

p. 12

**L'essentiel ou comment  
se l'approprier**

*Johanna Lenne-Cornuez*

p. 16

**Les plateformes, nouveaux  
censeurs ?**

*Romain Badouard*

p. 19

**GameStop  
et les fonds activistes**

*François Meunier*

p. 23

**Antonín Liehm :  
la culture européenne  
pour oxygène**

*Antoine Marès*

p. 26

## Science sans confiance

**Introduction**

*Camille Riquier*

p. 33

**Que nous apprend  
la pandémie ?**

**Pour un atterrissage  
des sciences**

*Isabelle Stengers*

p. 37

**Les entreprises rationnelles  
et la démocratie**

*Bernard Perret*

p. 49

**Hérésies sanitaires.**

**Croire en la science  
au temps de la Covid-19**

*Jean-Louis Schlegel*

p. 57

**Accepter l'incertain ?**

*Jean-Claude Eslin*

p. 66

**La crédulité du savant**

*Camille Riquier*

p. 69

**De la croyance au savoir,  
et retour ?**

*Michaël Fæssel*

p. 81

# Un avenir pour l'Irak ?

## Introduction

*Antoine Garapon  
et Pierre Morel*

p. 91

**Des armes à la compréhension.  
Vers une résolution culturelle  
de la violence en Irak**

*Faris Harram*

p. 95

**L'avenir de la diversité en Irak**

*Saad Salloum*

p. 105

**Violence et santé mentale  
en Irak.**

**Un regard exploratoire  
sur la situation post-2003**

*Faris Kamal Nazmi*

p. 115

## Varia

**Le Digital Markets Act.  
Un nouveau chapitre  
dans l'histoire du droit  
de la concurrence**

*Cédric O*

p. 126

**La chapelle de la rue Blomet**

*Jacques Le Brun*

p. 139

## Cultures

*Ce mois-ci*

p. 146

**De l'écologie à l'éco-critique**

*Alexandre Gefen*

*Chroniques*

p. 151

**L'aventure des Murs Blancs**

*Jean-Louis Schlegel*

*et Margaux Cassan*

**Alain Rey : chantre d'une  
lexicographie engagée**

*Cécilia Suzzoni*

**Orwell politique**

*Benjamin Caraco*

**L'unique réponse**

*Jean-Pierre Lemaire*

**John Carpenter,**

**maître de l'horreur**

*Louis Andrieu*

*Recensions*

p. 173

*En écho*

p. 186



# REPRÉSENTER L'INCERTITUDE

---

Il y a maintenant un an, le 17 mars 2020, la France se confinait. Chine, Italie, Espagne, puis Inde, États-Unis... tels des dominos, tous les pays du monde ou presque prenaient à leur tour cette décision, face à un virus dont on ne savait rien. Depuis, l'épidémie s'est installée dans le temps long et le monde vit au rythme déconcertant des confinements, déconfinements et reconfinements. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les dirigeants français ont, pour l'heure, choisi de ne pas recourir à un troisième confinement. Comment ne pas s'en réjouir, tant le confinement met à mal la vie humaine dans ses multiples dimensions? Parce qu'il empêche nos vies sociales, intimes, politiques, il ne peut s'agir que d'une mesure de dernier recours. Mais nous savons aussi que la situation ne tient qu'à un fil et que la décision de reconfiner peut être prise du jour au lendemain.

À l'appui d'une telle décision justement, il y a des indicateurs et des modèles mathématiques. « Taux d'incidence », « nombre de reproduction de base », « taux d'occupation des lits en réanimation » : ces expressions sont presque entrées dans le langage courant et tout un chacun se fait une idée de ce qu'elles désignent. De là à savoir ce que recouvrent précisément ces chiffres, ou comment chaque indicateur est construit, il y a un pas. Bien plus obscurs encore pour le profane sont les modèles mathématiques utilisés pour anticiper l'évolution de l'épidémie. On se souvient de la controverse suscitée au printemps dernier par le modèle du professeur Neil Ferguson, de l'Imperial College de Londres. Prédissant cinq cent mille morts à venir au Royaume-Uni, il fut surnommé

« professeur Confinement » par la presse, et ses travaux ont pesé lourd dans la décision, prise par de nombreux gouvernements, de confiner la population. « Voici ce qui se passerait si... » est en somme la formule de ces modèles prédictifs, testant plusieurs hypothèses possibles, jouant sur différents paramètres, selon les scénarios que peut envisager la puissance publique. Mobilisés à l'appui d'une décision, ils ne sont pas censés s'y substituer. Reste que, à travers l'usage qui en est fait dans le débat public aujourd'hui, ils font figure de nouveaux oracles. Toute courbe ascendante nous prépare à une décision qui paraît inéluctable, et tout « palier » nous suspend dans l'attente.

Ce rapport de l'action publique aux instruments de mesure et de prédiction s'inscrit dans une évolution de long terme, que le contexte de la pandémie rend seulement plus manifeste. Depuis les années 1980, le recours aux indicateurs dans la conduite des politiques publiques s'est accéléré, promu par les institutions internationales pour renforcer une culture de « gestion » dans les administrations, au service d'une action

plus « performante ». Il n'y a pas là que des gros mots. La démarche consistant à quantifier, évaluer et calculer est devenue incontournable, pour les administrations comme les décideurs publics. Il faut cependant aussi prendre la mesure des

**Toute courbe ascendante nous prépare à une décision qui paraît inéluctable, et tout « palier » nous suspend dans l'attente.**

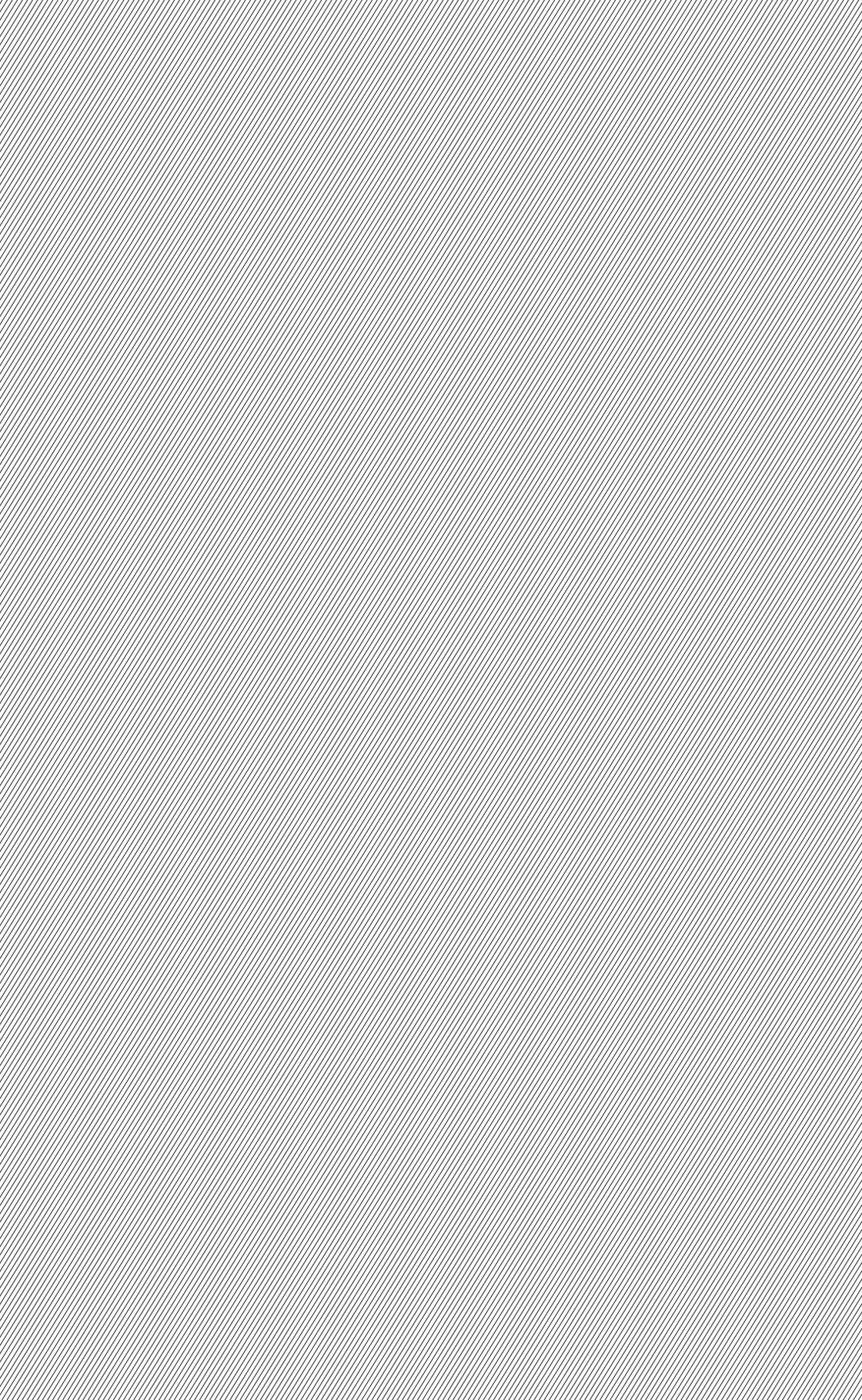
effets de dépolitisation que produit le recours systématique à l'indicateur : en objectivant un phénomène, il donne à la décision qui s'y applique une aura d'évidence. Quant aux modèles prédictifs, ils investissent des domaines de plus en plus nombreux, de l'octroi de crédit par les banques à certaines décisions de justice. En ce domaine comme en d'autres, la survenue du virus n'a fait qu'accélérer des tendances déjà bien engagées.

Les graphiques qui se multiplient dans nos journaux et sur nos écrans en témoignent mieux que toute analyse : indicateurs chiffrés et modélisations mathématiques tiennent lieu par défaut de représentation de ce qui nous arrive, comme pour mieux conjurer l'incertitude, et quand bien même une prévision chasse l'autre. On sait qu'il y a un monde entre l'expérience des personnes sans emploi et l'évolution d'un taux de chômage. Nous éprouvons la même sensation d'écart entre le tracé d'une courbe et les bouleversements qu'occasionne le virus dans nos vies familiales, professionnelles, dans notre rapport au temps ou au corps. Mais on sait

### *Représenter l'incertitude*

qu'en démocratie, la question de la représentation n'est jamais anodine. Se représenter un phénomène, c'est déjà en appeler à un certain type de réponse. Or les chiffres qui nous donnent à voir notre situation, la manière dont ils sont élaborés et surtout celle dont nous pouvons les interpréter ne sont pas ouverts à la délibération démocratique. C'est une autre façon que le virus aura eue de nous fragiliser.

*Esprit*



À  
**PLUSIEURS**  
**VOIX**

# ÊTRE HEUREUX ?

Jacques-Yves Bellay

Au-delà des polémiques sentimentalo-médiatiques, *Yoga*, le dernier livre d'Emmanuel Carrère, rend compte d'une époque<sup>1</sup>. Retraçant les égarements psychologiques de l'auteur et ses tentatives pour sortir d'une spirale personnelle mortifère, ce récit à l'important succès commercial – ce n'est pas un roman et l'on comprend son exclusion du Goncourt –, illustre, par la quête de soi de l'écrivain, cette idéologie du bonheur qui ronge nombre de nos contemporains. « *Que du bonheur!* », cette antienne mille fois répétée montre à quel point nous sommes devenus des compulsifs de l'inaccessible étoile, être heureux.

---

## Les sociétés modernes substituent l'obsession du moi à la légitimité d'un désir de sens.

---

Chacun aspire à la plénitude mais, derrière ce souhait, les sociétés modernes substituent l'obsession du moi à la légitimité d'un désir de sens. On voit fleurir chez nos libraires des titres éloquentes : *L'Authenticité en cinq*

1 - Emmanuel Carrère, *Yoga*, Paris, P.O.L, 2020.

*leçons, Confiance en soi mode d'emploi, Les Dix Recettes du bonheur, Le Pouvoir de l'instant présent...* La liste est sans fin. La psychologie positive fait florès et des coachs de développement personnel en tout genre s'affichent sur le marché. Carrère dénonce cette tendance au début du livre, mais c'est pour retomber aussitôt dans les travers de l'écrivain épris de lui-même.

Les gens ont bien le droit de chercher à mieux vivre, et Carrère d'écrire. Mais, comme le montre Julia de Funès dans son dernier ouvrage<sup>2</sup>, tout cela s'accompagne d'une forfaiture. Derrière un langage facile, jouant sur la connivence affective, on assiste en réalité à une entreprise de culpabilisation généralisée, d'autant plus redoutable que nombre d'adeptes s'y engagent précisément pour sortir de l'emprise théologico-disciplinaire des religions instituées.

*Tu es responsable de ton bonheur.* Chacun est sommé de reprendre en main sa propre vie, de le faire vite sous peine de mourir idiot, avec, au-dessus de soi, la menace de l'échec. Chamanisme, bouddhisme, propositions de toutes sortes liées à l'hypnose, à la sophrologie, à des yogas alambiqués... L'offre du bonheur à portée de main est exponentielle, avec en prime des coûts non négligeables.

2 - Julia de Funès, *Développement (im)personnel. Le succès d'une imposture*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2019.

Ils sont trente mille coachs dans notre pays. Outre une formation à la va-vite, au mieux dix-huit mois à raison d'une semaine par mois, ils sont pour la plupart d'anciens cadres d'entreprise ou d'ailleurs qui, à 50 ans passés, ont quitté le navire pour y revenir sous la forme de gourous modernes, censés aider les autres à mieux vivre ce qu'eux-mêmes ont déserté pour cause de routine professionnelle, avec l'espoir d'un avenir plus radieux financièrement.

À les lire, on est frappé par le fatras intellectuel dans lequel ils se débattent, citant à tout-va les philosophes, ou quelques figures de la littérature, sans que jamais les phrases ne soient replacées dans le contexte d'une pensée. Encore une fois, leurs lecteurs ou leurs adeptes ne sont pas à blâmer; on est désolé de les voir victimes d'une indigence intellectuelle malsaine, qui consiste à faire croire que tout dépend de soi et que l'on pourrait faire abstraction d'un travail sur la tradition philosophique antique, à titre d'exemple.

Certains avancent que cette explosion des propos et des pratiques de développement personnel serait le dernier avatar de l'ultralibéralisme. Puisque tout dépend de soi, alors, pour répondre aux difficultés posées par le travail, ou par l'univers familial et social, il faudrait et il suffirait de s'interroger sur sa propre responsabilité.

Détendez-vous, lâchez du lest, pratiquez la méditation et le reste viendra progressivement. Autrement dit, le politique est une perte de temps, et le « vivre-ensemble » un pis-aller devant l'urgence du moi.

Cette vision correspond à merveille à notre époque percluse de présent, qui s'éloigne de plus en plus d'un temps démocratique réclamant la longue patience de la délibération, le tout sur fond de menace climatique.

Cette dernière donne lieu à une multitude d'injonctions de la part de ceux qui assènent à répétition que le changement commence par soi. Un jardin sans compost, une automobile qui n'est pas hybride ou électrique, une nourriture trop carnée, ou pas assez bio, et vous voilà rejeté dans le camp des irresponsables. Nul ne songerait à nier la responsabilité individuelle sollicitée par les nouvelles façons de vivre et de consommer. Cependant, le registre de la culpabilité s'avère souvent contre-productif. Ceux qui professent que tout dépend de soi seront éternellement malheureux dans des sociétés qui avancent en dehors de la permaculture; quant aux mécréants du climat, qui se rebiffent devant les oukases des plus véhéments, ils seront tentés de ne rien faire.

En réalité, derrière cette nouvelle forme de croyance se cache l'idée que parler permettrait de se libérer. Mais de quoi? Ce que l'on veut éradiquer

constitue notre humanité; ce sont les phénomènes liés à la vie, notamment la souffrance. L'intime, l'intériorité, la vie spirituelle sont autant de mots dont on se repaît, mais qui n'ont de sens que dans l'acceptation de nos limites. Le mythe du bonheur rend malheureux, car il renvoie constamment à la question inépuisée de la mort. La pandémie actuelle nous touche au plus profond de nous-mêmes, car elle nous met face à la finitude. L'assassinat de Samuel Paty rappelle que le moi seul n'est rien face à la barbarie.

Toutes les techniques du monde n'y changeront rien et la connaissance de soi tant recherchée rend les choses encore plus complexes. L'intériorité tant choyée n'éclaire pas, elle obscurcit; elle n'a rien de la belle transparence qu'on lui prête, mais présente un trouble qui révèle notre fragilité. S'acharner au bonheur rend triste, quand s'extraire du discours dominant, qui oblige à croire à un idéal qu'il serait possible d'atteindre, délivre du mal, à savoir l'illusion de la sérénité retrouvée à force du seul travail sur soi.

Les crispations identitaires ne sont pas sans lien avec cet horizon narcissique. On voit des tendances dogmatiques et cléricales se développer au sein des religions instituées, et parfois frôler la dérive sectaire quand la radicalité envahit le politique. Les réseaux sociaux sont symptomatiques d'un nouvel hédonisme au rabais. « *J'ai posté*

*un propos sur Facebook, donc mon opinion peut faire loi.* » Le moi omnipotent a raison sur tout, oubliant que l'esprit critique est d'abord critique de ses propres idées.

S'en tenir à ce que l'on est et reconnaître ce qui nous entoure, voilà une philosophie toute simple mais qui paraît compliquée à nombre de nos contemporains.

---

**Jacques-Yves Bellay**  
Essayiste et romancier.

## **LES ENSEIGNANTS ET LA LAÏCITÉ. À PROPOS D'UNE ENQUÊTE RÉCENTE**

**Sébastien Ledoux**

L'assassinat du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty par un terroriste islamiste, à la sortie de son collège de Conflans-Saint-Honorine le 16 octobre 2020, suite à un cours d'enseignement moral et civique assuré deux semaines plus tôt au cours duquel il avait montré des caricatures du prophète musulman provenant du

journal *Charlie Hebdo*, a situé dans un cadre émotionnel inédit pour les enseignants une pratique professionnelle de l'éducation à la laïcité déjà inscrite de longue date dans les programmes scolaires<sup>1</sup>. Cet événement dramatique a de nouveau entraîné une mise à l'agenda de la laïcité dans les débats en pointant une défaillance au sein de l'institution scolaire de sa transmission, articulée régulièrement à la montée de l'intégrisme musulman et à la défiance d'une partie des élèves musulmans envers les valeurs de la République, déjà documentée<sup>2</sup>.

C'est dans ce contexte que Iannis Roder, professeur d'histoire-géographie, également membre du Conseil des sages de la laïcité et directeur de l'Observatoire de l'éducation de la Fondation Jean-Jaurès, a publié le 6 janvier 2021 pour cette même Fondation une note intitulée « Les enseignants de France face aux contestations de la laïcité et au séparatisme<sup>3</sup> ». Il y dresse un panorama qui se veut général des « enseignants de France » à partir d'un « questionnaire autoadministré en ligne du 10 au 17 décembre 2020 auprès d'un échantillon de 801 enseignants

*des premier et second degrés en France métropolitaine* ». Compte tenu du contexte très vif, on attendait de la Fondation Jean-Jaurès une analyse scientifique rigoureuse et éclairante sur ce sujet. L'auteur de cette note multiplie au contraire les approximations méthodologiques, les confusions sémantiques et les biais interprétatifs dans le seul but de démontrer ce qui se révèle, au fil de la lecture, bien autre chose qu'une simple hypothèse scientifique préalable : les enseignants de France exerceraient désormais leur métier « sous la pression de la religion » causée par une « poussée générale du religieux », ce problème étant maintenant « généralisé à l'ensemble du territoire ».

### « L'autocensure » en question

Il est indiqué que « 49 % des enseignants interrogés affirment s'être déjà autocensurés dans leur enseignement des questions religieuses durant leur carrière afin de ne pas provoquer de possibles incidents dans leur classe ». Cette autocensure non quantifiée (une seule fois?, plusieurs fois au cours de leur carrière?) est présentée négativement, de façon univoque, comme l'un des indicateurs d'un métier s'exerçant sous la « pression de la religion ». La responsabilité de l'acte pédagogique concourt pourtant à adapter son propos aux élèves que l'enseignant a face à lui, à faire preuve de discernement et de réflexion

1 - CNESCO, *Laïcité et religion au sein de l'école et dans la société : évaluation des attitudes citoyennes des collégiens et des lycéens*, Paris, CNAM, 2020.

2 - Voir Olivier Galland et Anne Muxel (dir.), *La Tentation radicale. Enquête auprès des lycéens*, Paris, Presses universitaires de France, 2018.

3 - Iannis Roder « Les enseignants de France face aux contestations de la laïcité et au séparatisme », note de la Fondation Jean-Jaurès, 6 janvier 2021.

quant à la parole qu'il engage. Toute analyse portant sur la question de l'autocensure ne peut faire l'économie d'une prise en compte de la diversité des situations, ni de l'explicitation de ce que ce terme peut recouvrir, entre stratégie d'évitement sur un sujet difficile à maîtriser, climat de la classe, et prise en compte normale du public scolaire de la part d'un enseignant chargé d'expliquer le fait religieux, un sujet qui demande une formation préalable. Il en va justement de sa liberté pédagogique de discerner les effets possibles du contenu de sa parole.

---

### **La responsabilité de l'acte pédagogique concourt à adapter son propos aux élèves que l'enseignant a face à lui.**

---

Autre problème posé par cette note, certains résultats ne paraissent pas significatifs, et en tout cas insuffisants, pour pouvoir suivre les conclusions de l'auteur. Ainsi, il est écrit, dans un joli lapsus, que les « *différentes questions* » – au lieu de « *réponses* » – de l'enquête « *font toutes apparaître une prégnance importante du religieux qui s'est immiscé dans la vie professionnelle de l'enseignant* ». À l'appui de cette affirmation, le pourcentage de 80 % d'enseignants qui ont déjà « *été confrontés au moins une fois au cours de leur carrière à une revendication*

*liée à des croyances ou pratiques religieuses* ». « *Au moins une fois dans leur carrière* » relève d'un fait nettement à la marge de l'expérience professionnelle quotidienne des enseignants. Comment dès lors pourrait-on l'interpréter comme le signe d'une prégnance *importante* du religieux qui se serait immiscé dans la *vie professionnelle* des enseignants comme il est pourtant écrit ?

### **Un amalgame entre laïcité scolaire et liberté d'expression**

Les amalgames sont nombreux, notamment dans le recensement des différentes formes de « *séparatisme religieux* », intégrant pêle-mêle les demandes liées à la restauration scolaire – qui font déjà l'objet d'accommodements laïcs au sein des établissements – et les « *refus d'entrer dans des lieux à caractère religieux (ex: église) lors des sorties scolaires* » ou les « *refus de donner la main à quelqu'un* ». Ce qui ne peut que porter à confusion quant à la compréhension du principe et des règles de la laïcité.

Amalgame également autour des questions relatives à Samuel Paty et aux cérémonies d'hommage, dont les résultats sont considérés par l'auteur comme une « *illustration des problèmes actuels* ». L'auteur mélange ainsi la question de la laïcité scolaire avec celle de la liberté d'expression induite par la présentation des caricatures

par Samuel Paty, ce qui ne relève pas des mêmes questionnements, ni des mêmes références législatives, juridiques et philosophiques. La quantification de la contestation ou de la désapprobation des cérémonies d'hommage à Samuel Paty dont il est question dans cette note ne peut être classée aussi simplement dans la liste des « contestations de la laïcité » dont c'est le sujet. L'assassinat de Samuel Paty, et dans certains établissements les contestations de son hommage, soulèvent des débats dont beaucoup d'enseignants se sont emparés courageusement avec leurs élèves le lundi de la rentrée, les jours et les semaines suivants, malgré des conditions très difficiles qui ne sont pas mentionnées par l'auteur<sup>4</sup>. Les hypothèses avancées par l'auteur attribuant à la « peur » ou « l'autocensure » les raisons qui poussent 25 % d'enseignants à penser que Samuel Paty avait tort de faire cours sur la liberté d'expression à partir des caricatures de presse témoignent là encore d'une vision très dogmatique des pratiques des enseignants. Le choix pour un enseignant de faire un cours sur la liberté d'expression à partir d'un autre support que les caricatures de presse ne peut-il

être attribué à d'autres motifs que la peur et l'autocensure ? C'est ici une question indispensable à l'avenir pour les débats sur la liberté d'expression en milieu scolaire et les supports pédagogiques qui les accompagnent.

On sait la difficulté de quantifier le phénomène des atteintes à la laïcité, ce que relevait justement en 2019 le chercheur Ismail Ferhat dans une note de la Fondation Jean-Jaurès<sup>5</sup>. On sait aussi que les attentats terroristes peuvent avoir pour effet de polariser les discours dans des schémas binaires et, dans le cas de la laïcité, englobant des situations scolaires très variées<sup>6</sup>. Si l'École fait face à des défis réels et nombreux, le discernement, l'expertise scientifique et la formation des enseignants demeurent justement, dans ce contexte dramatique de l'assassinat d'un professeur en raison de sa pratique professionnelle, les meilleurs outils pour y répondre. Les confusions telles que celles relevées dans cette publication, largement médiatisée, risquent au contraire d'engendrer des représentations tendancieuses des problèmes soulevés et une réponse inappropriée, aux conséquences lourdes pour notre

4 - Alors qu'il était prévu une séquence de dialogue entre collègues puis de débats avec les élèves, l'hommage a été finalement réduit par le ministère, trois jours avant, à l'observation d'une minute de silence.

5 - Ismail Ferhat, « Quantifier les atteintes à la laïcité scolaire, mission impossible ? », note de la Fondation Jean-Jaurès, 24 septembre 2019.

6 - Florence Faucher et Jérôme Truc (dir.), *Face aux attentats*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « La vie des idées », 2020, en particulier la contribution de Vincent Tiberj.

société multiconfessionnelle qui doit s'inscrire dans un projet républicain laïc.

---

**Sébastien Ledoux**

**Historien, il a effectué une enquête sur le monde scolaire face aux attentats.**

## L'ESSENTIEL OU COMMENT SE L'APPRO- PRIER

*Johanna Lenne-Cornuez*

Le premier confinement avait provoqué un bouleversement de l'ordre des activités et de l'estime sociale qui leur est conférée. Les *premiers de cordée* passaient soudain derrière celles et ceux qui se trouvaient en première ligne dans l'assistance sanitaire et la satisfaction des besoins : l'essentiel était circonscrit au vital. Le second confinement a provoqué une réaction inverse : une forme de résistance à ce qui peut désormais apparaître comme une réduction de nos vies à leur dimension la plus appauvrie – sans livres, sans spectacles, sans sports collectifs, sans divertissements entre amis... La polémique sur la définition des commerces ou activités *essentiels*

met en question la possibilité d'établir une stricte ligne de partage entre l'essentiel et le superflu de nos existences. Elle doit en réalité nous conduire à un déplacement de ce qui est susceptible d'être évalué comme essentiel : non pas choisir entre un type d'objet et un autre, mais bien plutôt entre un mode d'appropriation plutôt qu'un autre.

La défense des petites librairies est exemplaire du déplacement que nous devons opérer dans nos jugements de valeur. L'incitation à se tourner vers son libraire de quartier plutôt que vers un géant du commerce en ligne montre que l'acte d'achat tire sa valeur du mode par lequel on s'approprie un bien. Le livre, objet essentiel ? La librairie, commerce essentiel ? Au fond, telle n'est pas la question. Car il pourrait y avoir une forme de condescendance à crier si fort au commun des mortels son *besoin* de livres, quand il s'agit en réalité du livre comme objet de consommation. À cet égard, il n'y a pas plus de légitimité à revendiquer le caractère essentiel de cet achat, que celui d'une paire de basket pour le féru de course à pied, ou d'une pelote de laine pour l'adepte du tricot. Afin que les biens et les activités essentiels ne soient pas uniquement décidés par le capital social et culturel de ceux qui en clament l'utilité – la passion de la lecture jouissant d'un prestige social supérieur à celle du tricot – un déplacement du regard sur l'essentiel doit

être opéré. L'essentiel n'est pas tant dans l'objet acheté en lui-même que dans le moyen par lequel on se l'approprie : savoir patienter jusqu'à ce que l'ouvrage arrive chez un commerçant de proximité, plutôt que de le recevoir chez soi grâce à une plateforme redoutablement efficace, est un geste politique. Cette patience est le signe d'une éthique du consommateur, en ce qu'il affirme le caractère essentiel d'un lien, et par-delà, d'une politique économique, sociale ou encore urbaine. Inversement, le boycott est un acte politique par lequel on peut chercher à signifier son refus de logiques financières et managériales délétères. Il s'agit également de sommer l'État de ne pas favoriser, par ses mesures, un mode de consommation et un type d'entreprises qui sacrifient l'écologie et les droits sociaux à l'aune de la rentabilité. De façon analogue, l'essentiel ne sera pas de discriminer entre un objet qui l'est et un autre qui ne serait qu'artificiel, mais plutôt de distinguer, parmi des objets de consommation similaires, leur mode de fabrication, leur caractère réparable, durable<sup>1</sup>... Le débat sur l'essentiel suppose rien moins qu'une critique de l'économie politique<sup>2</sup>.

1 - Voir Razmig Keucheyan, *Les Besoins artificiels. Comment sortir du consumérisme*, Paris, Zones, 2019.

2 - Voir Céline Spector, *Rousseau et la critique de l'économie politique*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2017.

---

## L'essentiel n'est pas tant dans l'objet acheté en lui-même que dans le moyen par lequel on se l'approprie.

---

Il serait profondément injuste et inhumain de clamer son besoin irrépressible d'acheter un livre face à celui qui tremble de ne pouvoir acheter du pain. C'est ce déni de l'impossibilité, pour de nombreux dépossédés, de subvenir à ses besoins, que dénonçait Rousseau : impitoyables sont ces « honnêtes gens du grand monde [...] qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim ; qui, le gousset bien garni, trouvent fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres<sup>3</sup> ». Afin de rendre manifeste l'essentiel, l'auteur de *l'Émile* proposait l'exercice imaginaire suivant : « *Se mettre à la place d'un homme isolé, et juger de tout comme cet homme en doit juger lui-même eu égard à sa propre utilité*<sup>4</sup>. » Avec une ironie qui ne manque pas de piquant, Rousseau dépeint « le philosophe relégué dans une île déserte » qui délaissera bientôt tous ses ouvrages, pour se consacrer à des

3 - Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à d'Alembert* [1758], *Œuvres complètes*, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. V, édition sous la dir. de Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Paris, Gallimard, 1995, p. 36.

4 - J.-J. Rousseau, *Émile ou De l'éducation* [1762], *Œuvres complètes*, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. IV, éd. sous la dir. de B. Gagnebin et M. Raymond, Paris, Gallimard, 1969, p. 455.

tâches bien plus urgentes : « *Il n'ouvrira peut-être de sa vie un seul livre*<sup>5</sup>. » La détresse et la misère rendent superflus les livres, inessentiels tous les autres besoins que celui de pourvoir à sa conservation la plus immédiate et de protéger sa santé.

Faut-il dénoncer chez Rousseau, à la manière de Voltaire, la « *philosophie d'un gueux* » ? D'aucuns y verront peut-être une philosophie « populiste », anti-intellectualiste, lourde de ressentiment, voire anti-Lumières. Provocateur, Rousseau ouvre d'ailleurs sa robinsonnade par une sentence d'inspiration platonicienne : « *Je bais les livres; ils n'apprennent qu'à parler de ce qu'on ne sait pas*<sup>6</sup>. » Il est courant de voir dans la critique de l'économie politique une volonté abusive de résumer la société à une « république des besoins », d'y regretter la triste réduction au nécessaire, d'y dénoncer une culpabilisation injuste des plaisirs humains et des richesses. Pourtant, l'hypothèse de l'île déserte était bien une fiction aux yeux de Rousseau et il accusait déjà Voltaire d'être un piètre lecteur : jamais ses œuvres ne furent un appel à rétrograder et à vivre comme un animal dans les bois, pas plus qu'elles ne firent à l'inverse l'apologie de l'entrepreneur solitaire, futur

*self-made-man*<sup>7</sup>. La fiction rousseauiste de l'île déserte n'est pas seulement destinée à rétablir l'ordre des priorités et des activités essentielles, elle rend également manifeste la solidarité réelle de tous les « *arts d'industrie* » et de toute production de biens « *qui ont besoin du concours de plusieurs mains*<sup>8</sup> ».

L'être humain est un être social, il n'est un homme isolé que par accident : toute activité et tout bien doivent eux-mêmes être replacés dans le réseau de relations qui les rendent possibles. Aussi Rousseau n'invite-t-il pas à réduire nos besoins jusqu'à l'os – ce n'est pas une philosophie d'ascète ni d'amish – mais à réfléchir à notre manière de consommer des biens et de nous approprier les choses. Au moins deux principes méritent notre attention. D'abord, l'objet possédé ne tient pas sa valeur réelle des marques de distinction que l'on peut en tirer, mais de l'usage que l'on peut en avoir. Une éthique de l'appropriation invite à ne considérer comme un bien que ce que l'on peut « *convertir à son usage* » : ce qui ne vaut que par le regard envieux des autres doit être rabaissé au rang de « *babioles* ». Ensuite, la satisfaction ne tient pas seulement à la possession ou à la consommation de l'objet, mais à

7 - Ce que Marx dénonce, quant à lui, dans les robinsonnades : voir Karl Marx, *De la critique de l'économie politique* [1857], *Philosophie*, éd. de Maximilien Rubel, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1994, p. 446.

8 - J.-J. Rousseau, *Émile*, *op. cit.*, p. 456.

5 - *Ibid.*, p. 429.

6 - *Ibid.*, p. 454.

l'origine et au mode de fabrication de celui-ci. Ainsi, l'apprenti rousseauiste éprouve du dégoût lorsqu'il apprend que les mets raffinés disposés sur sa table ont « coûté la vie, peut-être, à des milliers d'hommes, et tout cela pour lui présenter en pompe à midi ce qu'il va déposer le soir dans sa garde-robe<sup>9</sup> ». La perche du Nil du *Cauchemar de Darwin*<sup>10</sup> ou les vêtements enfouis sous les décombres du Rana Plaza au Bangladesh devraient aussi nous dégoûter à jamais d'en consommer. *A contrario*, ce n'est pas par populisme que Rousseau préfère la « table du paysan » à « celle du financier », mais parce qu'on y goûte un « pain bis » qui « vient du blé recueilli par ce paysan<sup>11</sup> ». Loin d'un appauvrissement de nos vies, il s'agit alors d'un art de jouir.

---

**Johanna Lenne-Cornuez**

Docteure en philosophie, associée à l'unité de recherche Sciences, normes, démocratie de Sorbonne Université.

9 - *Ibid.*, p. 463.

10 - Documentaire de Hubert Sauper, 2004.

11 - J.-J. Rousseau, *Émile*, op. cit., p. 464.

## LES PLATE-FORMES, NOUVEAUX CENSEURS ?

**Romain Badouard**

La suppression des comptes de Donald Trump sur les réseaux sociaux en janvier 2021 a fait couler beaucoup d'encre quant aux pouvoirs de censure dont disposent aujourd'hui les principales plateformes d'Internet. Après la « suspension permanente » de son compte Twitter pour incitation à la violence suite à l'invasion du Capitole, ce sont Facebook et YouTube qui ont supprimé ou suspendu les principaux canaux de communication numériques du président des États-Unis. Au même moment, Apple et Google retiraient de leurs magasins d'applications le réseau social Parler, prisé des milieux conservateurs américains.

### Modération ou censure ?

Ces sanctions inédites ont donné lieu à des interprétations diverses. D'un côté, les partisans de ces mesures ont souligné que les réseaux sociaux étaient des espaces privés, qui disposaient de leurs propres règles de publication et qu'à ce titre, les plateformes étaient libres de supprimer les comptes des utilisateurs qui ne les respectaient pas, quels qu'ils soient.

D'ailleurs, ce sont les comptes personnels de Donald Trump qui ont été supprimés (@realDonaldTrump sur Twitter par exemple) et non les canaux officiels de communication de la Maison Blanche (@POTUS) : les actions de Twitter, Facebook et Google relèveraient donc d'actes légitimes de modération, et en aucun cas d'une forme de censure politique. La critique émise à l'encontre des plateformes a plutôt trait à leur manque de diligence (le président américain n'en étant pas à son coup d'essai en matière d'incitation à la violence sur les réseaux) et à leur opportunisme (les plateformes semblant donner des gages à un futur Congrès démocrate quant à leur capacité à s'autoréguler).

En face, celles et ceux qui s'inquiètent de ces mesures relèvent que si les plateformes sont des espaces privés, elles sont devenues les arènes du débat public en ligne, et qu'à ce titre leur échoit une responsabilité politique. Qu'une entreprise puisse ainsi réduire au silence un président élu démocratiquement, en dehors de toute décision de justice, incarne une forme de censure privée inquiétante à plus d'un titre, qui démontre la nécessité d'un contrôle public de l'activité de modération des plateformes. Au-delà du cas de Donald Trump, nombreux sont les acteurs politiques, se réclamant notamment de l'extrême droite ou de la gauche

radicale, à dénoncer ces dernières années les censures dont ils sont victimes sur Internet. Étrange retournement de situation : alors que nous commémorions en janvier les dix ans du printemps arabe, pendant lesquels les réseaux sociaux avaient été célébrés comme des instruments au service de l'émancipation des peuples, voilà qu'une décennie plus tard, ces mêmes réseaux seraient devenus des instruments de censure.

### Un vieux débat

La controverse « Twitter vs. Trump » ravive de vieux débats sur la responsabilité des intermédiaires techniques en ligne. Depuis les débuts de l'internet grand public dans les années 1990, les législateurs ont cherché à déterminer si les fournisseurs d'accès, les propriétaires de serveurs et les sites collaboratifs devaient être considérés comme des hébergeurs ou des éditeurs. En tant qu'hébergeurs, les intermédiaires techniques sont considérés comme irresponsables juridiquement des contenus publiés *via* leurs services, alors que les éditeurs le sont, puisqu'ils sélectionnent, contextualisent et valorisent les informations qu'ils rendent accessibles.

Cette distinction entre hébergeur et éditeur, instaurée par la loi pour la confiance dans l'économie numérique de 2004, est vite devenue obsolète à l'ère des réseaux sociaux. Émergeant

# ABONNEZ-VOUS

Ventes et abonnements : 03 80 48 95 45 - abonnement@esprit.presse.fr - www.esprit.presse.fr

**100 % NUMÉRIQUE**  
À DURÉE LIBRE



**7,50€**/mois

**INTÉGRAL**  
À DURÉE LIBRE



**12€**/mois

*L'indépendance d'ESPRIT, c'est grâce à vous !*

Une revue comme *Esprit* garde aujourd'hui toute sa place dans un paysage médiatique où l'information en continu et le besoin de spectacle l'emportent trop souvent sur la réflexion et le recul critiques. Nous vivons une époque de mutations profondes, où les mouvements de colère prospèrent, tandis que la démocratie semble partout fragilisée. Forts de nos convictions humanistes, donnons-nous les moyens de comprendre le monde qui vient !

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Je souscris à un abonnement à partir du mois de : \_\_\_\_\_

Abonnement		Numérique	Intégral
À DURÉE LIBRE	France	7,50 €/mois	12 € / mois
	International	7,50 €/mois	12,85 €/mois
	-25 ans ou demandeurs d'emploi / France	5 €/mois	8 €/mois
	-25 ans ou demandeurs d'emploi / International	5 €/mois	8,85 €/mois
1 AN	France (10 numéros)	84 € <input type="checkbox"/>	130 € <input type="checkbox"/>
	International (10 numéros)	84 € <input type="checkbox"/>	140 € <input type="checkbox"/>
	-25 ans ou demandeurs d'emploi / France (10 numéros)	60 € <input type="checkbox"/>	91 € <input type="checkbox"/>
	-25 ans ou demandeurs d'emploi / International (10 numéros)	60€ <input type="checkbox"/>	101 € <input type="checkbox"/>

Je m'abonne directement sur le site [www.esprit.presse.fr](http://www.esprit.presse.fr) en payant par IBAN ou par CB.

Ou  je choisis le paiement par chèque dans le cas d'un abonnement d'un an.

Merci d'envoyer votre bulletin d'abonnement à l'adresse suivante :

**Esprit - Service relations clients - 12, rue du Cap Vert - 21800 Quétigny**

Directrice de la publication  
Anne-Lorraine Bujon

Fabrication : TRANSFaire SARL, F-04250 Turriers, 04 92 55 18 14  
[www.transfaire.com](http://www.transfaire.com)

Création de la maquette originale et illustration de couverture : Ip-3 / Olivier Marty

*Publié avec le concours du Centre national du livre*

Dépôt légal février 2021 – Commission paritaire 0722 D 81899  
ISSN 0014 0759 – ISBN 978-2-37234-162-2

**n° 472, mars 2021**

Achévé d'imprimer sur les presses de Corlet Imprimeur  
ZI, rue Maximilien Vox  
Condé-sur-Noireau  
14110 Condé-en-Normandie

N° d'impression : 2012.0139



*Esprit* est membre du réseau des revues européennes *Eurozine* ([www.eurozine.com](http://www.eurozine.com))

© ESPRIT – Sauf pour de courtes citations dans une critique de journal ou de magazine, il est interdit, sans la permission écrite des détenteurs du copyright, de reproduire ou d'utiliser les textes publiés dans cette revue, sous quelque forme que ce soit, par des moyens mécaniques, électroniques ou autres, connus présentement ou qui seraient inventés, y compris la xérogaphie, la photocopie ou l'enregistrement, de même que les systèmes d'informatique.

En application du Code de la propriété intellectuelle, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).